

ACCESSIBILITE AUX FORMATIONS VENUE360 POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

(MISE A JOUR DU DOCUMENT LE 27 AVRIL 2026)

1

Si vous êtes une personne en situation de handicap nous avons mis en œuvre des moyens matériels et humains pour vous permettre l'accès à nos formations.

Nous vous proposons de prendre contact avec notre référent handicap Alexandre Meiffredy qui vous accompagnera dans toutes vos démarches :

Tél : 01 71 40 71 68

Email : alexandre.meiffredy@venue360.com

LIEU DE FORMATION :

Nos formations ont lieu sous forme de Visio conférences en distanciel, mais peuvent être réalisées de manière exceptionnel dans vos locaux.

De plus, pour les personnes en situation de handicap, pour vous accueillir, nous avons développé des partenariats avec nos clients labellisés tourisme et handicap, dont notamment :

- Association ANAE avec 4 lieux possibles de formation : Pralognan la Vanoise et Saint Sorlin d'Arves en région Rhône-Alpes, Hyères en région PACA, et Piriac sur Mer en région Loire Atlantique
<https://www.anae.asso.fr/>
- Ti menez are en région Bretagne : <https://www.timenezare.bzh/>

Nous continuons à développer d'autres partenariats partout en France.

En fonction de la nature de votre handicap, ces partenaires sont à même de vous proposer :

- Un hébergement et une restauration adaptés
- Du matériel spécifique: bureaux mobiles et inclinables et fauteuil réglable

Si vous souhaitez bénéficier de nos formations à domicile, nous avons mis en place un système de formation à distance via visioconférence.

Dans tous les cas, veuillez prendre contact avec Alexandre Meiffredy

ADAPTATION DES MODALITES DE FORMATION :

L'apprentissage de notre logiciel implique une formation en position assise et un rythme de formation sous forme de sessions de 4h entrecoupées d'une ou deux pauses de 15 minutes.

En fonction de votre situation de handicap, nous pouvons adapter :

- les temps de nos sessions formation : raccourcir les temps de session, rajouter ou rallonger les temps de pauses
- nos modes d'apprentissage : alternance plus rapprochée entre théorie et pratique, modification du séquençage des contenus
- ou même le rythme des sessions : temps de repos entre 2 sessions

Nous pouvons également :

- mettre en place des sessions de formation dédiées
- vous communiquer en amont les supports de formation pour limiter la prise de note et favoriser la concentration, afin que l'écriture ne se fasse pas au détriment de l'apprentissage.
- adapter votre poste de travail : siège et souris ergonomiques, repose bras, etc.

Enfin, nous aménageons les modalités d'évaluation et de contrôle des compétences acquises (temps majoré sur les tests de contrôle) et sommes à même de dédier un formateur par personne (tuteur) et/ou de solliciter l'aide d'accompagnants.

PRESTATIONS DE COMPENSATION :

En dehors des coûts de formation qui peuvent être pris en charge par les opérateurs de compétences (OPCO), les adaptations nécessaires à votre apprentissage peuvent générer des coûts supplémentaires qui nécessitent la mise en œuvre de moyens de compensation financiers.

Notre référent handicap vous accompagne (vous ou votre référent de parcours formation) dans toutes ces démarches. il vous aidera à connaître les aides matérielles et financières, à les mobiliser et à solliciter les **Prestations d'Appui Spécifiques (PAS)** :

- l'aide au déplacement en compensation du handicap
- l'aide humaine en compensation de handicap
- l'aide liée à la reconnaissance de la lourdeur du handicap (anciennement AETH)

ANNUAIRE DES ACTEURS MOBILISABLES :

MDPH : MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES

C'est l'acteur de référence pour la reconnaissance du handicap et l'attribution des titres et des droits

- elle pourra vous informer, vous accompagner et vous conseiller
- elle vous délivre la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- elle pourra vous délivrer les aides financières de droit commun (notamment l'Allocation Adulte Handicapée) et de droit spécifique.

Adresse MDPH 78 :

TSA 60100

78539 BUC CEDEX

Tél : 0 801 801 100

Courriel : autonomie78@yvelines.fr

Site : www.yvelines.fr

Pas d'accueil physique

Accueil téléphonique de 9h à 12h et de 14h à 16h

Site web pour déposer un dossier MDPH :

<https://www.yvelines.fr/solidarite/personnes-handicapees/vos-interlocuteurs/mdph/>

<https://www.yvelines.fr/fiche/maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph-78/>

L'AGEFIPH : ASSOCIATION DE GESTION DU FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES

L'Agefiph propose un panel d'aides et de mesures pour favoriser l'insertion dans l'emploi, l'accès à la formation et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Certaines de ces mesures visent spécifiquement à améliorer les conditions d'accès à la formation professionnelle des personnes en situation de handicap :

- en contribuant financièrement à l'amélioration des conditions de formation et à la mise en place de mesure de compensation

ADVANCED BusinessLink

2, rue Hélène Boucher – Immeuble le Cristal – 78280 Guyancourt

Tél : 01 71 49 70 68 – email : sales-fr@businesslink.com - web : www.venue360.fr

SAS au capital de 37.000 euros. - RCS : 443 515 143 - TVA : FR 30443515143

- en proposant des mesures d'accompagnement adaptés à chaque type de handicap au moyen de prestations d'appui spécifiques (PAS) qui permettent de disposer d'une expertise spécifique en fonction de la nature de la problématique santé du stagiaire

L'Agefiph a ainsi constitué un réseau d'intervenants spécialistes des différentes situations de handicap et de compensations au service de la sécurisation des parcours de formation.

Votre référent handicap Alexandre Meiffredy vous aidera à mobiliser les ressources de l'Agefiph afin de construire des solutions d'aménagement de votre parcours formation adapté à votre situation de handicap, en sollicitant le **dispositif Ressources Handicap Formation (RHF)** afin d'évaluer les besoins de compensation, la mise en œuvre des adaptations et les financements nécessaires.

- Durée
- Rythme
- Supports pédagogiques
- Espaces de formation
- Intervention d'un tiers accompagnant
- Mise en place d'aménagements techniques

Pour plus d'informations, l'Agefiph, a développé une plate-forme numérique :

<https://www.agefiph.fr/aides-handicap/aide-soutien-la-formation-dans-le-cadre-dinclupro-formation>

<https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>

<https://www.agefiph.fr/aides-services/depot-demande>

<https://www.prithidf.org/>

Adresse AGEFIPH (78)

Délégation régionale Ile-de-France

📍 Adresse principale : 192 avenue Aristide Briand, 92220 Bagneux

☎ Téléphone : 0 800 11 10 09 (gratuit)

✉ Mail : ile-de-france@agefiph.asso.fr

🕒 Horaires : en général du lundi au vendredi, 9h–18h